cndp
Commission particulière du débat public

Les cahiers d'acteurs du débat public

sur le projet de contournement routier de Nice

janvier 2006 N° 6

SYNDICAT DES HOTELIERS NICE-COTE D'AZUR

page 2 **Le poids économique de l'hôtellerie et de l'industrie touristique**

page 3 **Un impératif pour le tourisme : bien circuler sur la Côte d'Azur**

page 4 **Nos priorités par rapport à ce projet**

Le Syndicat remplit cinq missions

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION
Le Syndicat assume chaque jour un grand nombre de tâches matérielles afin d'assurer le fonctionnement de l'association.

LA REPRÉSENTATION DE LA PROFESSION
Les absents ayant toujours tort, notre profession doit être présente chaque fois qu'il est nécessaire d'affirmer son dynamisme et sa détermination. Chaque semaine, les représentants du Syndicat assistent à des dizaines de réunions. Reconnu comme représentant de la profession, le Syndicat est systématiquement convoqué par les organismes les plus divers.

LA DÉFENSE DE LA PROFESSION
C'est une tâche immense réalisée au quotidien par le Syndicat, avec la mise en place et le développement d'actions de portée générale.

L'INTERFACE AVEC LES STRUCTURES DE PROMOTION ET DE COMMERCIALISATION
Offices du tourisme, palais des congrès, Comité régional du tourisme. Nous sommes adhérents directs à Maison de la France. Nous nous sommes particulièrement impliqués dans Acropolis.

L'APPUI DE CHAQUE HOTELIER
Le Syndicat est au service de chaque hôtelier. Il aide, conseille, informe et défend chaque adhérent personnellement.

> Contact
Syndicat des hôteliers Nice-Côte d'Azur
17, rue Paganini
06000 NICE
tél. 04 93 88 39 42
fax 04 93 88 94 37
hotels.cotedazur@wanadoo.fr
www.hotels-riviera.org

> ÉCONOMIE, EMPLOIS, ATTRACTIVITÉ >>

Une menace contre le tourisme

La Côte d'Azur reste une destination touristique reconnue au niveau international. Son originalité est de réunir sur un territoire plusieurs villes de renom international ainsi qu'un moyen et haut pays préservés. Mais les conditions de circulation menacent son attractivité touristique et sa compétitivité internationale.

Le tourisme est le moteur principal de l'économie du département des Alpes-Maritimes.
Tant au niveau du tourisme de loisirs qu'à celui du tourisme d'affaires, les Alpes-Maritimes s'appuient sur une offre (parc hôtelier, équipements, niveau de service...) variée, compétitive et appréciée par de nombreux touristes et décideurs partout dans le monde.
Le dynamisme du tourisme azuréen permet chaque année la création de nombreux emplois directs, indirects et induits.

Le tourisme contribue à maintenir une attractivité très forte qui profite à l'ensemble des habitants des Alpes-Maritimes.

De très nombreuses infrastructures utilisées par beaucoup d'Azuréens n'existeraient pas sans le tourisme : vols directs, restaurants de haut niveau, boutiques de luxe...

> ÉCONOMIE, EMPLOIS, ATTRACTIVITÉ >>>>

2 - Un impératif pour le tourisme : bien circuler sur la Côte d'Azur

Les hôteliers sont optimistes sur le développement de l'économie touristique dans les Alpes-Maritimes. Ils poursuivent leurs investissements en terme de création de nouvelles structures touristiques mais aussi en terme de rénovation et d'amélioration de leurs prestations, afin de répondre en permanence aux attentes de leurs clients.

Toutefois, les professionnels de l'industrie touristique azuréenne affichent une réelle inquiétude en matière de circulation. Dans leur ensemble, ils estiment que ce sujet est celui qui pénalise le plus le développement harmonieux des activités touristiques des Alpes-Maritimes.
Au fil des années, la circulation est vécue par de nombreux touristes comme un point négatif pouvant les conduire à ne pas revenir sur la Côte d'Azur.
La Côte d'Azur est confrontée à des problèmes croissants de circulation : un incident grave dans un tunnel au-dessus de Nice impliquant des touristes aurait des effets catastrophiques.
Les actifs, les habitants, les touristes souffrent quotidiennement en raison des embouteillages de plus en plus nombreux et de plus en plus importants.
L'attractivité touristique de la Côte d'Azur et sa compétitivité internationale sont désormais menacées, et les responsables, tant au niveau local que national, doivent au plus vite apporter des solutions concrètes.
Notre département est par ailleurs soumis à une très forte concurrence de régions où les prix de la main d'œuvre sont dix fois (parfois plus) inférieurs aux coûts français. Il doit donc se spécialiser sur le tourisme culturel (musée, concerts, événements), et le tourisme d'affaires.

Un des atouts de ce département est de posséder, sur un périmètre limité, plusieurs villes et stations de renom, plusieurs palais des congrès, des casinos, des stations de ski, de la randonnée... : c'est une situation unique au monde.
Les professionnels du tourisme ont connu la perte de congrès importants (notamment GSM), car les infrastructures d'une ville étaient insuffisantes et les temps de transferts, non seulement longs, mais surtout incertains.

> Un touriste, contrairement aux Azuréens, a le choix de venir ou de ne pas venir dans les embouteillages.

> L'opportunité de réaliser le projet de contournement routier de Nice nous paraît donc évidente.

Le carnaval de Nice, comme la **fête des citrons de Menton** attire des clients qui souvent sont logés à Cannes ou à Antibes. De même, beaucoup de participants et visiteurs du **festival du film de Cannes** sont logés à Antibes ou à Nice.
Par ailleurs, Sophia Antipolis dispose d'hôtels de bonne qualité, mais souvent les visiteurs préfèrent loger dans une grande ville pour profiter de ses distractions et de ses animations. Il faut donc pouvoir rejoindre rapidement Sophia depuis le grand Nice.

En fait, tout événement d'importance (congrès, salons...) mobilise des capacités d'hébergement bien au-delà de la ville d'accueil, d'où la nécessité de pouvoir assurer des trajets rapides et fiables pour les visiteurs sur tout le territoire azuréen.

Aujourd'hui déjà, il est très difficile de prévoir des temps de parcours. Dans la journée, les transports en commun peuvent être utilisés, mais manquent sensiblement de structuration, avec notamment de nombreux problèmes d'interconnexions. De plus, l'insécurité des transports en commun est également dissuasive. Dans ces conditions, les parcours hôtel-congrès-aéroport, ne peuvent s'effectuer qu'en voiture ou autocar.

Les études de la DDE des Alpes-Maritimes montrent que la situation devrait encore s'aggraver d'ici à 2020 et ce, malgré une politique volontariste de développement des transports en commun et la mise en œuvre du plan de résorption des points noirs routiers du Conseil général.

> ÉCONOMIE, EMPLOIS, ATTRACTIVITÉ >>>>